



SAISON
25
26

COUPE REGIONALE INDIVIDUEL KATA / COMBAT Pupilles / Benjamins

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Le passeport sportif en cours de validité ;
- L'autorisation parentale pour les mineurs ;

Peuvent y participer les compétiteurs qualifiés à la coupe départementale.

INSCRIPTIONS

Pré-inscriptions par les comités départementaux et validations par les clubs.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est possible.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

QUALIFICATIONS

Suppression de la Coupe de France Pupilles et Benjamins.

La coupe de la ligue régionale constitue la fin du parcours de qualification pour les pupilles.

Les participants de la coupe régionale **Benjamins** sont qualifiés à la coupe de zones (nord et sud)
Kata – Combat.

- **4 premiers qualifiés (catégories Benjamins Kata et Combat)**